

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le lundi 2 octobre 2000 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore laurentienne.

PRÉSENCES :

Représentantes,
Représentants :

Isabelle Matte	Adrien-Gamache
Danielle Desrochers	André-Laurendeau
Sylvie Picard	Antoine-Brossard
Sylvie Gosselin	Armand-Racicot
Dominique Gardiner	Bourgeois-Champagnat
Gilles Delisle	Carillon
Chantal Albert	Charles-LeMoyne
Luc St-Germain	Curé-Lequin
Pierre Nadeau	D'Iberville
Éric Read	De Maricourt
Mario Pelletier	Des Mille-Fleurs
Robert Marcil	Des-Quatre-Saisons
Line Vachon	Gaétan-Boucher
Linda Bossé	Gentilly
Christian Boisclair	Georges-P.-Vanier
Lise B.-Lavoie	Gérard-Filion
Gilbert Provost	Guillaume-Vignal
Louise Martin	Hélène-De Champlain
Carole Bélanger	Hubert-Perron
Gilbert Potvin	Intern. de Greenfield Park
Paul Richard	Intern. Saint-Edmond
Jacynthe Gravel	Jacques-Rousseau
Diane Beaucage	Jean-De Lalande
Alain Bissonnette	Joseph-De Sérigny
C. Grondin	La Farandole
Monique Gagnon	La Mosaïque
Mario Boudreault	Lajeunesse
Linda Lavoie	Laurent-Benoît
Diane Fournier	Les-Petits-Castors
Suzanne Paquette	Lionel-Groulx
Jean-Guy Carrier	Marie-Victorin (Brossard)
Jean-Pierre Lussier	Maurice-L.-Duplessis
André Turgeon	Mgr-A.-M.-Parent
Caroline Loiselle	Monseigneur Forget
Martine Létourneau	Paul-Chagnon
Isabelle Giguère	Pierre-D'Iberville
Jean-Guy Rochefort	Plein-Soleil
Diane Benoît	Préville
Michel Lebel	Rabeau
Claude Roy	Saint-Jean-Baptiste
Linda D'Astous	Saint-Joseph
Johanne Gaudreau	Saint-Laurent
Raynald Côté	Saint-Romain
Diane Lagacé	Sainte-Agnès
Richard Perrault	Sainte-Claire (Brossard)
Richard Drolet	Sainte-Claire (Longueuil)
Marie-Josée Ulrich	Samuel-De Champlain (Brossard)
Michel Parent	Samuel-De Champlain (Longueuil)
Jean Therrien	Tournesol
Isabelle Forget	Tourterelle

Substituts :	Pierre Nantel Sylvie Lafleur André Arsenault Luc Langlois Sylvain Lemay Yves Bernard	Armand-Racicot De Normandie Des Mille-Fleurs La Farandole Tournesol Tourterelle
Participante :	Denise B.-Lussier	Directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du président sortant, monsieur Alain Déry (pour cause de maladie), c'est monsieur Gilles Delisle, secrétaire sortant, qui préside la rencontre. Ayant constaté qu'il y a quorum, il s'adresse aux participants pour les informer de la situation et de l'état de santé de monsieur Déry. Il présente également madame Denise B.-Lussier, directrice générale adjointe, qui assurera le lien entre le comité de parents et la Commission scolaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Johanne Gaudreau demande d'ajouter un point 2b à l'ordre du jour, intitulé « mot de l'exécutif ».

Résolution numéro CP195-10-00

Il est proposé par madame Marie-Josée Ulrich et unanimement résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout du point 2b.

2b) MOT DE L'EXÉCUTIF

Madame Johanne Gaudreau demande aux représentants d'apporter, à la réunion du 16 octobre prochain, la liste des effets scolaires élaborée par leur école.

3. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

À la suite des discussions survenues relatives aux règles de régie interne du comité de parents la proposition suivante est présentée :

Résolution numéro CP196-10-00

Il est proposé par madame Danielle Desrochers et unanimement résolu que ce point soit reporté à la séance régulière du comité de parents du 16 octobre 2000.

4. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTIONS

Résolution numéro CP197-10-00

Il est proposé par monsieur Mario Boudreault et unanimement résolu que le document « Procédure d'élections – Comité de parents », daté du 28 septembre 1998, soit la procédure utilisée pour les présentes élections.

5. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS

Résolution numéro CP198-10-00

Il est proposé par madame Johanne Gaudreau et unanimement résolu que madame Denise B.-Lussier, directrice générale adjointe, soit nommée présidente des présentes élections.

6. NOMINATION DE DEUX SCRUTATRICES OU SCRUTATEURS

Résolution numéro CP199-10-00

Les deux personnes suivantes se sont proposées à titre de scrutatrice et scrutateur :
madame Lise Lavoie et monsieur Yves Bernard.

Adoptée à l'unanimité

7. PRÉSENTATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES À POSER LEUR CANDIDATURE

Monsieur Gilles Delisle passe en revue les différents postes en apportant des explications. Il invite les titulaires sortants de ces postes à donner de l'information relative à la nature et aux obligations desdits postes.

8. ÉLECTIONS

8.1 Présidente ou président

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de présidente ou président.

Résolution numéro CP200-10-00

Monsieur Éric Read propose monsieur **Gilles Delisle**.

Madame Linda D'Astous propose monsieur **Jean Therrien**.

La présidente d'élections demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en candidature.

Monsieur Gilles Delisle accepte.

Monsieur Jean Therrien accepte.

Les deux candidats acceptant leur mise en candidature, la présidente d'élections déclare qu'il y aura scrutin.

Résultat du vote :

Monsieur Jean Therrien 24 voix

Monsieur Gilles Delisle 28 voix

Monsieur **Gilles Delisle** ayant obtenu la majorité des voix, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **président** du comité de parents.

8.2 Secrétaire

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de secrétaire.

Résolution numéro CP201-10-00

Madame **Suzanne Paquette** propose sa candidature.

Monsieur Richard Perreault propose monsieur **Jean Therrien**.

Madame **Isabelle Matte** propose sa candidature.

La présidente d'élections demande au candidat s'il accepte sa mise en candidature.

Monsieur Jean Therrien refuse.

Puisqu'il y a deux personnes en lice ayant proposé leur candidature, la présidente d'élections déclare qu'il y aura scrutin.

Résultat du vote :

Madame Suzanne Paquette	11 voix
Madame Isabelle Matte	39 voix
	1 abstention

Madame **Isabelle Matte** ayant obtenu la majorité des voix, la présidente d'élections la déclare **élue** au poste de **secrétaire** du comité de parents.

8.3 Trésorière ou trésorier

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de trésorière ou trésorier.

Résolution numéro CP202-10-00

Madame Johanne Gaudreau propose monsieur **Alain Déry**.

Monsieur **Alain Déry** acceptant par procuration (remise à la présidente d'élections) sa mise en candidature, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **trésorier** du comité de parents.

8.4 Commissaire parent du primaire

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent du primaire.

Résolution numéro CP203-10-00

Madame Marie-Josée Ulrich propose madame **Johanne Gaudreau**.

Madame **Johanne Gaudreau** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élections la déclare **élue** au poste de **commissaire parent du primaire**.

8.5 Commissaire parent du secondaire

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de commissaire parent du secondaire.

Résolution numéro CP204-10-00

Monsieur Richard Perreault propose madame **Sylvie Picard**.

Madame Carole Bélanger propose monsieur **Claude Roy**.

La présidente d'élections demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en candidature.

Madame Sylvie Picard accepte.

Monsieur Claude Roy accepte.

Les deux candidats ayant accepté leur mise en candidature, la présidente d'élections déclare qu'il y aura scrutin.

Résultat du vote :

Madame Sylvie Picard	25 voix
Monsieur Claude Roy	26 voix
	1 abstention

Puisqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité simple des voix, tel que cela est stipulé dans la procédure d'élections, la présidente d'élections déclare qu'il y aura un deuxième tour de scrutin.

Résultat du vote :

Madame Sylvie Picard	21 voix
Monsieur Claude Roy	31 voix

Monsieur **Claude Roy** ayant obtenu la majorité des voix, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **commissaire parent du secondaire**.

8.6 Déléguée ou délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (primaire)

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de déléguée ou délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (primaire).

Résolution numéro CP205-10-00

Monsieur André Turgeon propose monsieur **Mario Boudreault**.

Monsieur Richard Perreault propose monsieur **Éric Read**.

Madame Johanne Gaudreau propose monsieur **Jean Therrien**.

La présidente d'élections demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en candidature.

Monsieur Mario Boudreault accepte.

Monsieur Éric Read accepte.

Monsieur Jean Therrien accepte.

Les trois candidats ayant accepté leur mise en candidature, la présidente d'élections déclare qu'il y aura scrutin.

Résultat du vote :

Monsieur Mario Boudreault	14 voix
Monsieur Éric Read	16 voix
Monsieur Jean Therrien	22 voix

Puisqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité simple des voix, tel que cela est stipulé dans la procédure d'élections, la présidente d'élections déclare qu'il y aura un deuxième tour de scrutin spécifiant toutefois que selon la procédure d'élections, lorsqu'il y a plus de deux candidats au premier tour de scrutin, le candidat ayant obtenu le moins de voix doit se retirer pour le deuxième tour de scrutin. Il s'agit donc ici de monsieur Mario Boudreault.

Résultat du vote :

Monsieur Éric Read	18 voix
Monsieur Jean Therrien	34 voix

Monsieur **Jean Therrien** ayant obtenu la majorité des voix, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (primaire)**.

8.7 Déléguée ou délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (secondaire)

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de déléguée ou délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (secondaire).

Résolution numéro CP206-10-00

Monsieur Mario Boudreault propose monsieur **André Turgeon**.

Monsieur **André Turgeon** acceptant sa mise en candidature, la présidente d'élections le déclare **élu** au poste de **délégué à la Fédération des comités de parents de la Montérégie (secondaire)**.

8.8 Représentante ou représentant au comité consultatif du transport

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mises en candidature au poste de représentante ou représentant au comité consultatif du transport.

Résolution numéro CP207-10-00

Madame **Diane Benoît** propose sa candidature.

Madame **Diane Benoît** étant la seule candidate, la présidente d'élections la déclare **élue** au poste de **représentante au comité consultatif du transport**.

Résolution CP208-10-00

Il est proposé par madame Sylvie Picard et unanimement résolu qu'il y ait destruction des bulletins de vote.

8.9 Vice-présidentes ou vice-présidents (un représentant par regroupement)

À la suite d'échanges survenus entre les membres de chacun des regroupements, les personnes suivantes ont été élues à la vice-présidence pour leur regroupement :

- Regroupement A : monsieur Éric Read ;
- Regroupement B : monsieur Christian Grondin ;
- Regroupement C : madame Marie-Josée Ulrich ;
- Regroupement D : monsieur Mario Boudreault.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Monsieur Gilles Delisle présente le calendrier des rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2000-2001 et explique que deux réunions ont dû être reportées d'une semaine puisqu'elles coïncidaient avec des congés fériés.

Résolution numéro CP-209-10-00

Il est proposé par madame Linda Bossé et unanimement résolu que le calendrier des rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2000-2001 soit adopté tel qu'il a été présenté.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été traitée.

11. PAROLE AU PUBLIC

11.1 Site Internet

À la suite des échanges survenus, la proposition suivante a été présentée :

Résolution numéro CP210-10-00

Il est proposé par madame Diane Beaucage et unanimement résolu que le comité de parents réfléchisse à la possibilité de se doter d'un site Internet au cours de la présente année scolaire.

11.2 Vœux de prompt rétablissement

À la suite des échanges survenus, la proposition suivante a été présentée :

Résolution numéro CP211-10-00

Il est proposé par monsieur Richard Perreault et unanimement résolu que soit acheté un panier de fruits ou autre présent, d'une valeur maximale de 100 \$, et qu'il soit remis à monsieur Alain Déry en guise de souhait de prompt rétablissement.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution numéro CP212-10-00

Il est proposé par monsieur Raynald Côté et unanimement résolu que la présente assemblée soit levée, et ce à 21 h 50.

France Guertin
Secrétaire de la réunion